

Accident du Tecnam P2008
immatriculé **F-HOOT**
survenu le 5 juin 2017
à Lognes-Emerainville (77)

⁽¹⁾Sauf précision
contraire, les heures
figurant dans
ce rapport sont
exprimées en
heure locale.

Heure	À 12 h 57 ⁽¹⁾
Exploitant	Aéroclub Agile
Nature du vol	Vol en solo supervisé
Personne à bord	Une élève pilote
Conséquences et dommages	Avion fortement endommagé

**Rebonds lors de l'atterrissage, rupture du train
d'atterrissage avant, remise de gaz,
atterrissage, en instruction solo**

1 - DÉROULEMENT DU VOL

Le jour de l'accident, l'élève pilote a d'abord réalisé un vol local en instruction en double commandes de 34 minutes depuis l'aérodrome de Lognes-Emerainville. Son instructeur lui propose ensuite de partir en vol solo supervisé. Il s'agit de son second vol solo. Elle a prévu de faire deux circuits d'aérodrome avec atterrissages complets en piste 26 revêtue.

Lors du premier atterrissage, un témoin au sol voit l'avion toucher le sol à plat et rebondir trois fois. L'élève pilote décide de remettre les gaz. L'instructeur a vu l'atterrissage depuis le sol. Il contacte la tour pour suggérer à son élève d'atterrir sur la piste 26 non revêtue.

Lors du deuxième atterrissage, l'avion rebondit de nouveau et l'élève pilote décide également de remettre les gaz. Le contrôleur observe l'avion en montée initiale et constate que la roue avant s'est désolidarisée du train d'atterrissage. Il en informe la pilote.

Tandis que le contrôleur alerte les services de secours, l'instructeur, qui a rejoint la tour de contrôle, conseille à son élève de continuer à voler pendant 1 h 30 afin de consommer du carburant pour atterrir avec un avion léger. Il lui donne également des instructions en vue de l'atterrissage.

Lors de l'atterrissage en piste 26 non revêtue, une fois la trajectoire stabilisée et en très courte finale, l'élève pilote coupe le moteur sur les conseils de son instructeur puis atterrit en maintenant le nez le plus longtemps possible. L'avion bascule vers l'avant et s'immobilise en quelques mètres.

2 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

L'élève pilote a entamé sa formation en janvier 2016. Lors de l'accident, elle totalisait près de 24 heures de vol et 78 atterrissages en doubles commandes. Elle avait effectué son premier vol solo quelques jours auparavant.

Elle explique que, lors du deuxième atterrissage et alors qu'elle s'apprêtait à arrondir, elle a été perturbée par la présence d'un renard positionné sur la piste, au point d'aboutissement de sa trajectoire et a eu peur de le heurter.

La présence de son instructeur l'a rassurée pendant le vol précédant le dernier atterrissage.

3 - ENSEIGNEMENTS ET CONCLUSION

Lors de son premier circuit d'aérodrome, la pilote n'a pas réussi à doser son arrondi. La distraction amenée par la présence d'un animal pendant l'atterrissage a, d'après la pilote, perturbé le deuxième arrondi. La décision de remettre les gaz permet souvent de se placer dans un environnement plus favorable pour un nouvel atterrissage.

Une fois la défaillance technique constatée, l'instructeur a fourni à l'élève une assistance dans sa prise de décision, lui permettant d'éviter la précipitation et de réaliser l'atterrissage avec le train avant cassé mais dans de bonnes conditions de sécurité.

L'aérodrome de Lognes ne dispose pas de service de lutte contre le péril animalier. Même s'il en était doté, la présence de petits animaux ou d'oiseaux doit toujours être envisagée.